

M. Taïeb Baccouche, ministre de l'éducation donne une conférence de presse



M. Taïeb Baccouche, ministre de l'éducation, a donné Samedi 22 jan 2011, au siège du ministère, une conférence de presse, au cours de laquelle il a fait savoir qu'il avait intégré le gouvernement transitoire parce convaincu que la Tunisie était menacée de l'intérieur comme de l'extérieur.

Lors de cette rencontre, entamée par une minute de silence observée à la mémoire des martyrs de la révolution, le ministre a appelé les tunisiens à davantage de vigilance à l'égard de ceux qui tentent de transformer cette révolution populaire pacifique en une anarchie incontrôlable et à faire confiance au gouvernement (transitoire) actuel.

Il a, également, indiqué qu'aucune personne dont l'implication avérée dans des affaires de mauvaise gestion ou de corruption ne sera exempte des sanctions, même si elle fait partie du gouvernement transitoire, notant que les décisions issues du premier conseil des ministres sont "cruciales et révolutionnaires".

Et d'expliquer, que la décision relative à la séparation de l'Etat du parti au pouvoir figure à la tête des revendications du peuple,

de manière à garantir la non appropriation du pouvoir par une seule personne, catégorie ou bande et à mettre fin à l'hégémonie du pouvoir exécutif ainsi qu'aux traditions qui vont à l'encontre de la liberté d'opinion.

M. Baccouche a ajouté que la révolution populaire était pacifique et que les coups de feu ayant fait des victimes ont été ordonnés par le président déchu, insistant sur l'engagement du gouvernement à dédommager les victimes.

IL a noté que la commission chargée d'enquêter sur les derniers événements a commencé ses investigations, depuis vendredi 21 Janvier 2011.

Le ministre a notamment évoqué le dossier des malversations et de la corruption concernant le concours du CAPES, expliquant que des personnes appartenant aux familles proches de l'ancien régime intervenaient au niveau de ce concours pour toucher des pots de vin et qu'une enquête est en cours. Il a, à ce propos, précisé que les dossiers de tous ceux qui ont été lésés par ce concours seront réglés et que les personnes impliquées seront remises aux mains de la justice.

S'agissant de la rentrée scolaire, annoncée pour le lundi 24 janvier 2011, par le ministère de l'éducation, les questions des journalistes ont surtout porté sur les garanties offertes par le gouvernement pour assurer le succès de cette rentrée alors l'état d'urgence est toujours en vigueur et sur la manière dont le ministère compte régler les affaires avec les syndicalistes qui

maintiennent leur grève en protestation du gouvernement transitoire, ainsi que sur le plan du ministère pour réviser les méthodes pédagogiques et les programmes adoptés par l'ancien régime .

M. Baccouche a, dans le même sens indiqué que la décision de reprendre les cours est une décision politique compte tenu de l'amélioration des conditions de sécurité et une réponse à la volonté des parents de voir leurs enfants regagner les salles de classes.

" Non à la discorde, le choix est au dialogue et la grève est un droit légitime", a-t-il précisé.

M. Taieb Baccouche a passé en revue la mission dévolue au ministère de l'éducation en cette période transitoire et qui consiste en la gestion des affaires du département et la poursuite des projets de réformes importants initiés par l'ancien ministre de l'éducation, outre la promotion du niveau de l'enseignement, la consolidation de la formation des éducateurs et la promotion de l'esprit de patriotisme et de libre expression.

D'un autre côté, il a déclaré qu'une enquête est ouverte au sein de la télévision tunisienne suite à la diffusion, jeudi, d'une ancienne bande vidéo sur la grille nationale illustrant les actes d'une réunion de la commission mixte tuniso-libyenne contenant des images du président déchu, en la faisant passer pour des séquences du conseil des ministres du gouvernement de l'unité nationale du même jour.

A noter qu'un groupe de professeurs, recrutés pour des postes d'enseignants ,malgré le fait qu'ils aient passé le concours du CAPES depuis 2007, observent un sit-in devant le siège du ministère de l'éducation, revendiquant une rencontre avec le ministre.

Plusieurs d'entre eux ont déclaré qu'ils ont été contraints par les directions régionales de l'éducation d'accepter leur recrutement en tant qu'enseignants et ce, du temps où Sadok Korbi était à la tête du ministère.